

APPEL A PROJETS 2025-2026

L'Institut français du Cameroun est l'opérateur culturel de l'ambassade de France au Cameroun. Par sa programmation et sa coopération, il participe à de nombreux projets et échanges sur l'ensemble du territoire. Pour 2025-2026, l'Institut réitère son engagement de soutien à la scène culturelle et artistique camerounaise.

Informations générales

Les projets sélectionnés dans le cadre de cet appel unique bénéficieront d'un financement et d'un accompagnement de l'Institut français du Cameroun **en ayant pour objectif de développer des partenariats structurants avec les opérateurs culturels.**

Les disciplines et champs professionnels considérés peuvent être, de manière non exhaustive, les suivants : métiers d'art (artisans et artisanes d'art : bijouterie, céramique, imprimerie, maroquinerie, mosaïque, orfèvrerie, peinture ornementale, tapisserie d'ameublement, tapisserie en décor, tissage, verrerie), arts de la rue, musique, littérature, muséologie, patrimoine, création numérique (expériences immersives, jeu vidéo et autres formes de création liées aux nouvelles technologies, y compris l'intelligence artificielle et la réalité virtuelle), arts culinaires.

Les projets interdisciplinaires et les approches croisées entre plusieurs champs de recherche sont également bienvenus.

Cet appel à projet est destiné aux projets présentant des caractéristiques allant au-delà du simple événementiel et du soutien à la production.

NB: Pour des raisons spécifiques aux accompagnements proposés, les disciplines audiovisuelles feront l'objet d'un appel à candidatures séparé.

Modalités de soutien

Le soutien pourra prendre les formes suivantes :

1/ Une contribution financière directe au projet ou en co-construction

- La subvention accordée ne pourra excéder 60% du budget total du projet,
- Elle représentera au maximum la somme de 7000 euros,

- La subvention sera versée en équivalent FCFA au taux de chancellerie du jour de paiement.

2/ Une contribution indirecte, notamment

- La mise à disposition des espaces de l'Institut français du Cameroun à Yaoundé et/ou Douala,
- Le soutien en communication et en visibilité,
- Un accompagnement dans le pilotage du projet comprenant : un suivi régulier de l'avancement du projet, une mise en relation avec des experts ou des réseaux pertinents.

Critères d'éligibilité et de sélection

Les éléments d'évaluation des projets seront les suivants :

- Être une structure française ou bien camerounaise légalement enregistrée depuis 3 ans,
- La pertinence et la qualité du projet de création et/ou de diffusion d'œuvres inscrites dans le dialogue artistique franco-camerounais,
- La co-construction du projet avec des artistes et/ou opérateurs culturels français,
- La contribution au renforcement économique des secteurs créatifs et culturels et à la mise en réseau professionnel.

Seront aussi encouragés les projets prenant en compte de manière explicite et structurante :

- L'égalité femmes-hommes,
- La promotion de la francophonie.

Une attention particulière sera portée aux projets sensibles à l'environnement et au territoire, et aux propositions générant du lien avec la communauté

Conditions de réalisation

Le projet doit être porté par une entité culturelle et réalisé entre décembre 2025 et octobre 2026.

Les structures ayant bénéficié d'une subvention antérieure de la France devront impérativement avoir transmis au préalable un bilan financier et d'activités concernant la subvention pour l'opération menée précédemment. Les dossiers « primo-participants » sont acceptés.

Une partie des projets sélectionnés bénéficiera directement à la scène culturelle des différentes régions du Cameroun. Une attention particulière sera portée aux projets intégrant d'autres territoires que Yaoundé et Douala : nous encourageons les projets artistiques plurielles prenant place dans différentes régions du Cameroun.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature sera composé de :

Documents obligatoires :

- Lettre de demande à destination de la conseillère de coopération et d'action culturelle, directrice de l'Institut français du Cameroun signée de l'organisation, avec le nom du projet, les dates de début et de fin, le montant du financement,
- Une note d'intention au format PDF,
- Le calendrier prévisionnel de réalisation,
- Le budget global prévisionnel équilibré en dépenses et recettes indiquant le détail du montant de la subvention demandée, signé par le représentant légal de la structure,
- Le budget de fond, ce pour quoi la subvention sera utilisée spécifiquement,
- La fiche de demande de subvention dûment remplie en français ([à télécharger](#)) signée et tamponnée par le représentant légal de la structure.

Documents complémentaires :

- Une présentation générale de la structure et de ses activités,
- Les statuts pour les structures camerounaises,
- RIB ou document officiel tamponné par la banque.

Modalités de soumission

Les dossiers de candidature sont à envoyer au plus tard le mardi 30 septembre 2025 à 23h59 par mail à l'adresse suivante : culture.yde@ifcameroun.com avec pour objet AAP2025.

L'ensemble des pièces ne pourra excéder la taille de 5 Mo.

Sélection

Les candidatures sont traitées et évaluées par les membres du jury après la clôture de l'appel. Une présélection est réalisée. Elle vise à éliminer toutes les candidatures incomplètes ou qui ne répondent pas aux critères d'éligibilité clairement définis dans la description de l'appel à candidatures. Les candidatures présélectionnées seront ensuite soumises aux membres du jury pour être évaluées.

Calendrier de mise en œuvre

- Mardi 30 septembre 2025 à 23h59 : date limite de dépôt des dossiers
- Octobre 2025 : Sélection des projets et prise de contact avec les porteurs de projet sélectionnés

Les candidats retenus seront informés au plus tard début novembre 2025. Les modalités de contractualisation et de versement de la subvention seront indiquées à cette étape.